

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 7
Votants : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

Délibération N°DEL2026-47 : Traitement de l'eau – Choix de l'entreprise

L'an deux mille vingt-six et le 21 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 14 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire

Étaient présents : Christian PICHOU, OUGIER Jean-Patrick, DUSSERT Sandrine, JOUFFREY Camille, DIEUDONNE Laurent, Didier VEYRAT, Chloé GARNOT

Étaient absents et excusés : CROUZET Louise, Jeanne MOUNAUT, Cédric DUSSERT, Christelle MAYET

Pouvoirs : CROUZET Louise donne pouvoir à PICHOU Christian, MOUNAUT Jeanne donne pouvoir à OUGIER Jean-Patrick

Secrétaire de séance : OUGIER Jean-Patrick

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation restreinte a été envoyée à l'entreprise Suez et l'entreprise Aqualians en vue de sélectionner un prestataire pour la réalisation des traitements de l'eau

Suite aux 2 propositions reçues, et après analyse des offres, il apparaît que le meilleur choix pour la commune est la proposition de l'entreprise Suez pour un montant de 20 201,40 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer la prestation pour le traitement de l'eau à l'entreprise Suez.
- **AUTORISE** Le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision.

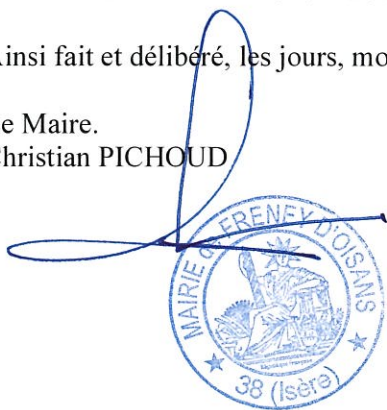
Après avoir délibéré, le conseil municipal,

Résultat du vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.

Le Maire.

Christian PICHOU



Le secrétaire de séance

OUGIER Jean-Patrick

A blue ink signature of OUGIER Jean-Patrick, written in a cursive style.